



25 / 04 / 2018

# LETTRE D'INFOS DU GMPV

Réalisé par la commission du GMPV



n°1



## EDITO

### LETTRE D'INFOS N° 1

*« Nous sommes heureux de publier cette première lettre d'information de notre Groupement des Métiers du Photovoltaïque. »*



Jean Damian, Président du GMPV

Depuis sa création en 2010, cette organisation qui rassemble 7 Unions et Syndicats de la FFB actifs dans les métiers du clos-couverts et de l'énergie (électrique et thermique) travaille au quotidien pour accompagner l'ensemble des entreprises adhérentes dans ce marché passionnant, complexe et exigeant qu'est le photovoltaïque dans le bâtiment.

Nous pensons aujourd'hui nécessaire de mieux vous restituer l'état de nos travaux, qui sont centrés sur 3 sujets majeurs :

- **La partie réglementaire et technique** : à ce titre, nous avons été très mobilisés depuis 18 mois sur des problématiques assurantielles, qui seront au centre d'un colloque que nous organisons le 13 septembre prochain à Paris.
- **La diffusion dans nos fédérations et unions/syndicats de métiers de nos travaux**, afin de permettre à chacun d'être sensibilisé aux enjeux de ce marché en devenir.
- **La visibilité vis à vis des pouvoirs publics**, afin que les problématiques propres au monde du bâtiment ne soient pas oubliées dans la feuille de route visant à promouvoir le développement de ce type d'énergie renouvelable.

Afin de mener à bien ces travaux, nous avons besoin de l'engagement de chacune et chacun d'entre vous, désireux de vous investir dans ce marché en plein redémarrage.

Je profite de cette première lettre d'information pour remercier l'ensemble des entrepreneurs participant à nos travaux, ainsi que notre équipe de permanents, dévoués à notre cause !

Alors, bonne lecture à tous, et à bientôt dans nos commissions de travail !

# ACTU GMPV

## PARTENARIAT INES

### AUTOCALSOL

Le GMPV et l'INES ont développé un outil de pré-étude de projets en autoconsommation, AutocalSol.

En plus d'une production solaire géolocalisée, la particularité de ce nouveau logiciel est basée sur des courbes de charge réelles et personnalisables.

En effet, la difficulté de l'autoconsommation au fil du soleil est de prendre en compte l'adéquation entre la production et la consommation tout au long de l'année.

Dans un premier temps l'outil en version gratuite propose les fonctionnalités de base, notamment pour les particuliers, et une version complète (bientôt disponible) réservée aux adhérents de la FFB, intégrant des développements plus pointus.

Navigation menu: 1. ACCUEIL, 2. INSTALLATION PV, 3. PRODUCTION SOLAIRE, 4. CONSOMMATION, 5. AUTOCONSOMMATION, 6. LETTRE, 7. ETUDE ECONOMIQUE, 8. ETUDE ECOLOGIQUE, 9. RAPPORT

Text on the page: Bienvenue sur le logiciel de pré-dimensionnement d'installations solaires photovoltaïques pour l'autoconsommation développé par l'INES-Photosolaire-Fonctionnel & Ecologique en partenariat avec le GMPV Groupement des Habitats du Photovoltaïque.

Base de données production solaire : PVGIS (GISE) (type de temps météo pour un territoire précis en 1h ou par jour).

Base de données profil de consommation : EnerD (base de données basée sur l'enquête 2012).

Etude écologiquement basée sur les travaux de Renaud Gauthier (Spécialiste de l'audit de GES).

Le logiciel est pour le moment développé uniquement pour les ordinateurs.

Le site est en cours de développement. Si vous avez des remarques, des conseils ou des questions, n'hésitez pas à nous contacter à [autocalSol@ines-solaire.org](mailto:autocalSol@ines-solaire.org)

COMMEMER UNE ETUDE

Liste des fonctionnalités du logiciel

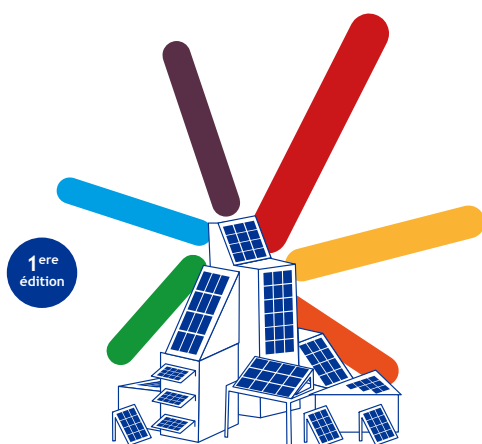
FONCTION	TOUT UTILISATEUR	COMPTES INES (gratuit)	PARTENAIRE (FFB)
<b>INSTALLATION</b>			
TOUTES LES CHARGES PV A L'EGAL D'UNE CHARGE SOLAIRE SUR TOUT LE JOUR	X	X	X
ETUDE DE PLUSIEURS CHARGES PV A LA FOIE (LOCALISATION, ORIENTATION OU RECLAMATION DIFFERENTES)		X	X
IMPORTER DES FICHES DE CHARGES POUR CHARGES CHARGES PV			X
CHARGES CHARGES PV			X
<b>PRODUCTION</b>			
ETUDE QUANTITATIVE LA PRODUCTION MENSUELLE DE CHARGES CHARGES PV	X	X	X
ETUDE DE LA FEE (FEE) PV	X	X	X
ETUDE DE LA FEE (FEE) PV	X	X	X
ETUDE QUANTITATIVE LA PRODUCTION MENSUELLE DE L'ANNEE (MENSUELLE ET ANNUELLE) PAR CHARGES PV	X	X	X
ETUDE QUANTITATIVE LA PRODUCTION MENSUELLE DE L'ANNEE (MENSUELLE ET ANNUELLE) PAR CHARGES PV	X	X	X

Pour vous garantir un outil conforme à vos besoins, le suivi de cet outil et ses évolutions sont consolidées par un partenariat sur 3 ans entre l'INES et le GMPV.

Nous vous invitons à faire part de vos expériences d'utilisation à [autocalSol@ines-solaire.fr](mailto:autocalSol@ines-solaire.fr).

en savoir +

# LES RENCONTRES PV/BAT



Les rencontres  
**PV/BAT**

Construisons ensemble la filière de demain !

inscrivez-vous

Le GMPV-FFB est heureux de vous convier aux premières « Rencontres PV-BAT », qui se tiendront le 13 septembre 2018 à la FFB.

Au programme, plein d'informations, des rencontres, des échanges sur l'actualité assurantielle et l'évolution du solaire.

Cette journée est dédiée à vous, chers professionnels, et à vous, chers collègues, qui les accompagnez au quotidien.

Vous apprendrez comment bien assurer vos entreprises, vos projets, vous découvrirez les avancées structurantes que mène ensemble la filière photovoltaïque et bâtiment. Nous imaginerons ensuite l'avenir, porté par l'autoconsommation collective, la digitalisation, l'arrivée des véhicules électriques.

Le détail du programme vous parviendra dans les semaines à venir...

# ACTUS RÉGLEMENTAIRES

## MODÈLE D'ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Afin que votre client bénéficie d'un tarif d'achat, il est nécessaire de transmettre à l'acheteur obligé une attestation sur l'honneur du producteur et de l'installateur pour que le contrat d'achat soit signé.

Cette attestation vous engage sur le respect des règles de l'art et sur votre qualification. Elle doit être signée après l'achèvement de l'installation et doit être renvoyée à l'acheteur obligé avec le contrat d'achat signé. **Pensez à en garder une copie pour vous et une pour votre client !**



[en savoir +](#)

## CAUTION DE RÉALISATION ET PORTAIL ENEDIS



À compter du 1er janvier 2018, toute demande de raccordement en vue de bénéficier d'un tarif d'achat pour une puissance supérieure à 9 kWc doit s'accompagner du règlement d'une caution pour être considérée comme complète :

**360 €**

pour les puissances supérieures à 9 et inférieures ou égales à 36 kWc

**1000 €**

pour les puissances supérieures à 36 et inférieures ou égales à 100 kWc

- **Pour le portail Enedis Connect pour les installations  $\leq$  36 kVA**

Il est possible de transmettre sa demande et de payer la caution le même jour car le bouton de paiement apparaît juste après la soumission.

- **Pour le portail raccordement pour les installations  $>$  36 kVA**

Pour le règlement de la caution, dans ce cas, il n'y a pas de bouton de paiement. Un lien personnalisé est nécessaire pour accéder à la plateforme dématérialisée. Ce lien est envoyé automatiquement sous un délai de 24 heures. Sans ce lien, le paiement ne peut avoir lieu et la demande ne peut être considérée comme complète. **Il faut donc éviter à tout prix de faire la demande de raccordement le dernier jour du trimestre, pour éviter de perdre le tarif !!**

# ACTUS TECHNIQUES

## L'OFFRE DE QUALIFICATION ÉVOLUE !

LAQUELLE CORRESPOND À VOTRE ACTIVITÉ ?

Cela dépendra des travaux et de la taille des installations que vous réalisez.

Rappel, la qualification est nécessaire pour que votre client bénéficie d'un tarif d'achat.

Le tableau ci-dessous récapitule les qualifications existantes, et les évolutions à venir. A noter qu'il existe une qualification de maintenance chez Qualifelec !

		OBLIGATION D'ACHAT			
		0kWc	36kWc (env. 210m <sup>2</sup> )	100kWc (env. 600m <sup>2</sup> )	250kWc (env. 1500m <sup>2</sup> )
Electricité	Qualifelec SP1 (0-36)			Qualifelec SP2 (36 et plus)	
	QualiPV module Elec 0-36				
	QualiPV module Elec 0-250				
Bâtiment	QualiPV module Bât* (0-36)				
Les deux	Qualibat 5911 (0 - 250)				Qualibat 5912 (250 et plus)

*en création*

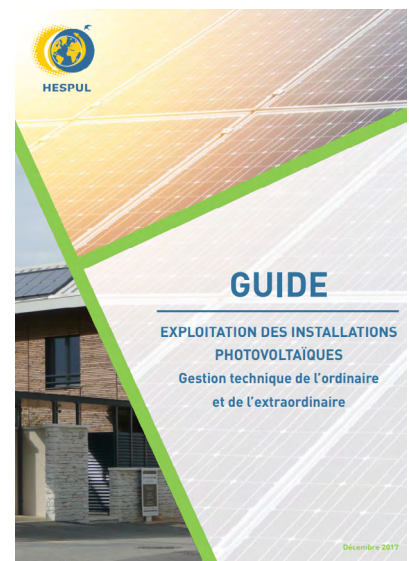
\*éligibilité si associé à un QualiPV Elec

Comme toujours, votre Fédé est là pour vous accompagner dans ces démarches.

## GUIDE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Hespul vient de publier un guide d'aide à l'exploitation des installations photovoltaïques, afin d'accompagner les non-professionnels dans l'utilisation de leur outil de production solaire.

Les conseils apportés pour le bon fonctionnement de l'installation, en terme de bonnes pratiques, suivi, d'entretien et de maintenance, peuvent vous guider dans les préconisations que vous ferez à votre client.



en savoir +

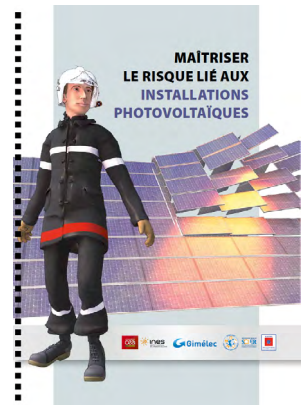
# OUTILS & PUBLICATIONS



## FICHE ASSURANCE

Que d'informations dans la presse spécialisée au sujet des assurances ! Mise en observation, liste verte, technique courante... Cette première fiche vous permet de mieux comprendre les acteurs et les notions.

en savoir +



## GUIDE POMPIER

Est-ce que les pompiers de votre département savent comment intervenir sans risque sur une installation photovoltaïque ? Nous vous rappelons que ce document les aidera à comprendre ce qu'est le photovoltaïque et comment appréhender et maîtriser le risque en intervention.

en savoir +

L'article L315-7 du Code de l'Énergie stipule qu'une installation en autoconsommation doit obligatoirement être déclarée auprès du gestionnaire de réseau, préalablement à sa mise en service !

LE SAVIEZ-VOUS ?

## AGENDA



31/05/2018

### LES RENCONTRES DU PHOTOVOLTAÏQUE

Les Rencontres du Photovoltaïque, de 17h30 à 19h à la Fédération du BTP des Ardennes.



13/09/2018

### LES RENCONTRES PV/BAT

Informations, échanges, rencontres sur l'actualité assurantielle et l'évolution de la filière photovoltaïque.



20-21-22/06/2018

### INTERSOLAR

Le rendez-vous européen du solaire. Nous y serons présents en tant que visiteurs.